

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 20 NOVEMBRE 1797.

De Lisbonne, le 21 Octobre.

L'amiral Jervis est entré dans ce port, avant-hier, avec six vaisseaux de son escadre; de manière qu'en comptant quatre vaisseaux, dont un à trois ponts, qui étoient entrés la veille, et le vaisseau l'*Egmond* qui est ici depuis quelques jours, les anglois ont onze vaisseaux dans notre port.

Deux vaisseaux de 74 canons, l'*Egmond* et un autre, et une frégate de 86, ont reçu l'ordre de cet amiral de mettre à la voile, pour prendre, sous leur escorte, vingt-six navires anglois destinés pour les ports d'Angleterre. — On dit que le reste de l'escadre de cet amiral croise à la hauteur de Lisbonne.

Il paroît que nous sommes à la veille du renvoi des troupes angloises qui sont ici. Vingt-cinq transports anglois, dont la plupart sont entrés avec les six vaisseaux de l'amiral Jervis, se préparent à recevoir ces troupes.

Il est arrivé ici un François qui vit fort retiré. Il ne sort que pour aller chez Mr. Louis Pinto de Souza, et chez Mr. Britos, secrétaire de Mr. Aranzo, arrivé dernièrement de Paris. Il se fait appeler, dans son auberge, le citoyen Matthieu. Tout le monde croit que c'est un agent de la République françoise; ce qui fait dire aux Portugais que le Directoire a envoyé pour ministre à cette cour le compère Matthieu.

On apprend à l'instant que deux vaisseaux de ligne et deux frégates angloises sont entrés ce matin dans ce port, ayant sous leur escorte quarante navires, dont vingt-huit de transport, avec des troupes et des munitions, et douze chargés de matières pour le commerce de cette ville.

De Gènes, le 8 Novembre.

Le citoyen Lupi, membre du gouvernement provisoire, est parti hier pour le quartier général de l'armée françoise; il est chargé de représenter au général Buonaparte la nécessité de donner le plutôt possible une constitution au peuple Ligurien.

Le citoyen Bertuccioni, autre membre du gouvernement provisoire, doit se rendre au congrès de Radstadt, pour y traiter les intérêts de notre République.

L'on attend ici un ministre de la République Cisalpine.

De Milan, le 9^e Novembre.

Le général Buonaparte est toujours ici; l'on dit qu'il y restera jusqu'à l'entière organisation de notre gouvernement.

L'on va organiser et augmenter considérablement l'armée Cisalpine, afin d'avoir sur pied une force imposante prête à agir au besoin.

De Stockholm, le 3 Novembre.

La cérémonie du mariage de notre souverain avec la princesse de Baden, a eu lieu le 31 avec la plus grande pompe. Le cortège se rendit à la chapelle de la cour, en 16 divisions qui offroient le plus superbe coup d'œil. L'on y voyoit les ducs de Sudermanie et d'Oslogothie, la Reine douairière, la duchesse de Sudermanie et la Princesse-Abbesse, tous environnés de leur cour suivant le cérémonial usité. Le Roi conduisoit son épouse, notre Reine actuelle; à leurs côtés, marchoit le baron de Klinkowstrom, grand-maréchal de la cour, avec le bâton; la comtesse de Piper, grande maîtresse de la cour; et le baron de Geer, premier chambellan. La quène de la Reine étoit portée par sept dames d'honneur. Leurs Majestés étoient sous un dais porté par quatre présidens, savoir: les comtes de Gollenberg, de Carlsson, de Piper et de Namers; ce dais étoit aussi soutenu par quatre colonels. Dans la chapelle de la cour, l'archevêque de Troil étoit devant l'autel, ayant à ses côtés les évêques de Lindblom et de Weideman, en habits pontificaux; vis-à-vis de

l'autre, se trouvoient les trônes du Roi, de la Reine et de la Reine douairière, et un peu plus bas les chaises des princes. Le cortège étant arrivé, la musique commença à jouer, et Leurs Majestés et L. A. s'étant assises, l'on entonna un psaume. L'archevêque prononça ensuite un discours. Lorsqu'il eut achevé, le Roi conduisit la Princesse devant l'autel, et l'archevêque fit la cérémonie du mariage d'après le rit Suédois. Après qu'elle eut été terminée, un psaume fut chanté au bruit des timbales et des trompettes et de plusieurs salves d'artillerie. Alors le Roi et la Reine complimentèrent la Reine douairière, et reçurent les félicitations des princes et princesses etc. Le cortège retourna dans le même ordre au château. Leurs Majestés soupèrent en public; le Roi avoit à sa droite son auguste épouse, et à sa gauche la Reine douairière; Leurs Altesses Royale étoient placées comme de coutume. Après le souper, il y eut un bal aux flambeaux.

Le jour suivant, 1er Novembre, il y eut cour. S. M. nomma à différens ordres; celui de St. Séraphin fut conféré à S. A. S. le prince Charles Frédéric, Margrave régnant de Baden, et à S. A. S. le prince héréditaire Charles de Baden.

Hier, la Reine s'est trouvée un peu indisposée; ce qui a fait remettre à un autre jour l'illumination et le bal qui devoient avoir lieu. Aujourd'hui S. M. se trouve beaucoup mieux.

De Vienne, le 11 Novembre.

Il est arrivé ici, il y a deux jours, un courier de Petersbourg, avec des dépêches très importantes. L'on a appris entre autres, que la cour de Russie, en sa qualité de garante de l'intégrité de l'Empire d'Allemagne, a résolu d'envoyer un ministre plénipotentiaire au congrès de Rastadt. Ce ministre passera par Vienne et s'y arrêtera quelques jours.

Notre cour, dans la vue de soulager le plus tôt possible les habitans des contrées du Rhin, vient de faire proposer au gouvernement françois de retirer aussitôt après l'ouverture du congrès, la plus grande partie des armées, tant d'une part que de l'autre, et de ne laisser que le nombre de troupes qui sera nécessaire pour couvrir les frontières, après la conclusion de la paix.

Le duc d'Enghien est arrivé ici, il y a trois jours. S. A. se propose de faire quelque séjour dans cette résidence. — M. le marquis de Gallo, partira incessamment pour retourner à Naples.

Le plan d'une loterie d'Etat ne tardera pas à paraître.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 13 Novembre.

Le général Berthier est parti hier pour porter au pacificateur Buonaparte la ratification de la paix d'Udine. L'on attend ici, d'un jour à l'autre, le général Defaix, qui va commencer à Rennes l'organisation de l'armée d'Angleterre; cette armée fera de 60 mille hommes.

On assure que le général Lasne, avec sa colonne républicaine, abandonne les départemens Méridionaux et retourne en Italie.

Il est arrivé avant-hier un courier du cabinet de Berlin: on ignore le contenu des dépêches dont il est porteur; mais on assure que le Directoire a expédié aussitôt la réponse par un courier extraordinaire.

Les citoyens Treillard et Bonniers partiront, à ce qu'on assure, après-demain pour Rastadt. — L'épouse du général Buonaparte est en route pour Paris.

Le Rédacteur vient de publier une correspondance pontificale et royale, adressée de Milan au Directoire exécutif, par le général Buonaparte, le 25 Oct bre. La première de ces pièces est une lettre de deux curés françois au secrétaire de la sacrée congrégation à Rome; l'autre est une lettre de M. le comte d'Avaray à M. le comte de Maistre à Turin.

On raconte que l'ambassadeur ottoman a été officiellement se plaindre, chez le ministre des relations extérieures, de ce que dans un des discours prononcés à la dernière séance du Directoire exécutif, on avoit parlé de la liberté future de la Grèce & de l'Egypte. Le ministre, après avoir reçu l'ambassadeur avec beaucoup de dignité & les égards dus à son rang, lut devant lui tous ces discours, & lui dit: „Son Excellence vaudra bien remarquer que ni le président du Directoire, ni moi, ni le général Berthier n'ont proféré les paroles qui ont motivé sa réclamation. Cette phrase est du citoyen Monge, qui, comme l'avant, a pu la prononcer, & qui, comme citoyen, en a eu le droit, sans que le gouvernement puisse être comptable de son opinion particulière; qui lui appartient isolément.”

Extrait d'une lettre de Hanbourg, du 4 Novembre.

On a vu dans différens papiers publics le désaveu du comte d'Entraigues, récemment arrivé à Vienne; relativement à l'écrit, qui a été publié comme trouvé dans son portefeuille à Venise, et son dessein d'appuyer ce désaveu par un mémoire, qu'il se proposoit de donner au jour. Si la simplicité d'un particulier, étranger aux grands rôles, qui se jouent sur le théâtre du monde, est préférable à cet égard aux assertions d'un homme, accoutumé aux mouvemens de la haute politique, l'on attachera peut-être plus d'importance à une déclaration, qui vient d'être publiée ici. Elle est de Fauche-Borel, imprimeur de S. M. Prussienne à Neufchâtel, c'est-à-dire de celui que le comte de Montgaillard, suivant l'écrit en question, prétendoit

avoir été l'un de les deux principaux agens près du général Pichegru. La fidélité historique, que tout annaliste impartial et désintéressé doit au public, exige qu'on la lui fasse connoître, du moins par extrait. Elle est signée à Neuchâtel, le 20 Septembre 1797.

„Père de famille, (y est-il dit) livré sans relâche aux occupations multipliées de mon commerce et de mon état, appréciant tout le bonheur d'habiter une terre, que la providence a daigné préserver jusqu'à présent du choc des tempêtes, qui agitent l'Europe; ne prenant part enfin aux affaires politiques, que par ce tribut d'intérêt que l'homme sensible ne peut refuser aux malheurs, qui affligent son espèce, j'étois loin sans doute d'imaginer qu'on viendrait choisir mon nom et lui donner de l'éclat, en me faisant jouer un rôle dans le récit d'une conspiration, dont retentissent tous les papiers publics, et qu'on donne comme le type des évènements majeurs, qui viennent de se passer.

„Cette conspiration est-elle vraie ou fautive? Je l'ignore; et ce n'est point à moi à m'en établir le juge; mais je suis fondé, et j'ai le droit de m'élever contre l'assertion mensongère, qui me désigne comme y ayant pris part; mais je dois à la vérité de combattre l'erreur, qui m'arrache à l'obscurité de mes foyers, en me supposant des relations particulières avec des hommes, que je n'eus jamais l'honneur de connoître.

„Suivant les papiers publics, dans le portefeuille de Mr. d'Entraigues, saisi chez lui en Italie, on auroit trouvé des notes de sa main, intitulées: *Ma conversation avec Mr. le comte de Montgaillard*, lequel lui auroit dit, le 4 Décembre 1796, que chargé par Mgr. le prince de Condé de faire faire des propositions au général Pichegru, mon fanatisme connu pour la royauté lui avoit fait jeter les yeux sur moi pour être son agent; qu'en conséquence j'avois porté différentes lettres de lui et du prince de Condé au général Pichegru, pendant la campagne de 1795, et que j'en avois rapporté plusieurs de ce général. Suivant le récit des mêmes papiers, je suis de plus l'imprimeur et de Mr. le comte d'Entraigues et de M. le comte de Montgaillard.

„Voilà l'objet qui me regarde; il porte, comme on l'observe, sur un écrit, qui m'est étranger, qui est imputé au comte d'Entraigues, sans qu'il soit avoué et reconnu de lui; sur un écrit annoncé être la conversation d'un tiers, du comte de Montgaillard, qui ne l'a pas reconnu davantage.

„Il est aisé de sentir, qu'une assertion sur de pareilles bases me dispenseroit d'y répondre, si la vérité, de concert avec l'honneur, ne me

faisoit un devoir de me refuser à laisser mon nom servir d'instrument à la perte de gens que je ne connus jamais. Laisant de côté les inconséquences, les contradictions, les absurdités choquantes, qui frapperont tout homme impartial et sensé, qui lira les notes, dont il s'agit, je me bornerai à répondre à ce qui me regarde, par l'expression et le langage de la franchise.

„Je déclare et affirme en conséquence, avec défi à tous individus de pouvoir jamais donner aucune preuve du contraire: 1°. Que jamais je n'ai vu ni connu M. le comte d'Entraigues; que je n'ai jamais été son imprimeur; et que, si j'ai vendu de ses ouvrages, c'a été de la même manière, que je cherche à débiter toutes les nouveautés qui paroissent: 2°. Que je n'ai jamais eu de relations politiques avec M. le comte de Montgaillard, et que je suis loin de mériter le titre de son imprimeur, que, suivant l'écrit en question, il veut bien me donner. Mon frère, établi à Hambourg, avoit avancé quelque argent à Madame de Montgaillard: Son mari devoit me le rembourser; et je le vis en 1795 pour cet objet: Je l'ai rencontré deux fois en allant à Francfort et Hambourg, où mes affaires m'appellent souvent. Il m'a payé au commencement de 1797, et dès-lors je l'ai perdu de vue. 3°. Que je n'ai jamais été chargé par Mgr. le Prince de Condé, ni par M. le comte de Montgaillard ou autres, de porter aucunes lettres au général Pichegru; que je ne lui ai jamais parlé; que je ne le connois pas; et qu'il résulte dès-lors, qu'il n'a jamais pu me remettre des lettres pour personne.

En terminant cette déclaration, Fauche-Borel parle des opinions, que l'écrit en question lui attribue: „Quelles qu'elles soient, dit-il, n'ayant jamais tendu à troubler l'ordre public, elles n'intéressent personne; et ne peuvent autoriser des individus, que je ne connois pas, à mêler mon nom dans leurs écrits à ceux de gens, que je ne connois pas davantage. — Je finis, en suppliant instamment tous ceux qui écrivent des histoires, ou qui fabriquent des romans, de vouloir bien m'oublier dans les rôles qu'ils y font jouer, et surtout de prendre pour leurs personnages tout autre nom que le mien.

Extrait d'une lettre de Hambourg, du 7 N

Le journal anglois, le *Courier*, en date plus vi-
Septembre, dit, „que le *Directoire* a invité de quel-
ral *Lafayette*, *Mrs. de la Tour-Maubourg* & Bous pour-
Puzos, à retourner en France, où est maintenant ter qu'en
dré Lanerth, leur associé. Cette assertion emi un
répétée dans plusieurs papiers françois, aux à des
et allemands. Nous pouvons assurer, q moyens
er avec

15er Novembre les ci-devant prisonniers d'Olmütz, la Fayette, la Tour-Maubourg, et Bureau de Puzy, n'avoient point reçu cette invitation; qu'après s'être rendus, pour premier acte de leur liberté, chez le ministre de France à Hambourg, et avoir écrit aux généraux Buonaparte et Clarke, et au ministre des relations extérieures, pour satisfaire aux sentimens de leur patriotisme et de leur reconnoissance, et témoigner, „combien ils sont heureux de devoir la liberté de la vie aux victoires de la République de à vivés de leur patrie;” ils se sont retirés dans le lieu de sûreté le plus prochain sur le territoire Danois (à Wiltmold près Ploen), pour y soigner leurs fantes délabrées, et surtout celle de Madame de la Fayette, à laquelle il eût été impossible de voyager plus longtems. Quant à l'expression, relative à Mr. Alexandre Lameth, leur associé, ou (comme dit le *Journal de Paris*) leur quatrième, il est vrai que l'époque de leur départ fut la même, et que, d'après leur rencontre fortuite à la frontière, Mr. de Lameth partagea les premiers tems de leur captivité; mais, pour savoir, qu'il n'y eut guères d'autre communauté entre eux dans l'une et l'autre fortune, il suffit d'avoir observé les détails de la révolution françoise, surtout après les trois premiers mois; et nous pouvons assurer expressément, que cette prétendue communauté, que l'article des Journaux semble indiquer, n'existe en aucune manière. — Au reste, la rentrée de Mr. de Lameth en France, d'après les circonstances de son départ, n'a dû souffrir aucune difficulté. (Ces deux articles de Hambourg sont tirés de la *Gazette de Leyde*.)

De Cologne, le 16 Novembre.

La commission intermédiaire de Bonn a publié un arrêté, en date du 19 Brumaire, (9 Novem.) dont voici la première et principale disposition:

„Jusqu'à nouvel ordre, tous les militaires et autres personnes dument attachées à l'armée, séjournant ou passant en corps ou détachemens avec un ordre en bonne forme, dans les pays conquis occupés par l'armée ci-devant dite Sambre et Meuse, actuellement aile gauche de l'armée d'Allemagne, seront nourris, ainsi que les chevaux qu'ils ont droit d'avoir, par les dits pays, les provinces prussiennes seules exceptées, soit chez leurs hôtes, soit de toute autre manière que les régences trouveront convenables. Tous militaires ou autres personnes de l'armée voyageant isolément avec un ordre de prendre des subsistances en route, devront également recevoir la nourriture chez l'habitant.“

Du Haut-Rhin, le 16 Novembre.

Le célèbre écrivain, Mallet du Pan, vient de publier une lettre dans laquelle il déclare que c'est à tort que les Journaux de Paris lui ont attribué une correspondance, qu'ils disent avoir été trouvée dans les papiers du Sénat de Venise. Il affirme qu'en aucun tems, il n'a écrit une seule ligne au premier ministre du Roi de Sardaigne, à aucun des ministres de ce prince, au Sénat de Venise ou à aucun magistrat Vénitien. M. Mallet du Pan dit aussi dans cette lettre que Thuaud-Grandville, auteur du *Rédacteur*, a été son secrétaire etc. etc. etc.

De Rastadt, le 17 Novembre.

Les membres de la députation de l'Empire arrivés aujourd'hui ici, sont: M. le ministre Baron d'Albini, pour Mayence. — M. le ministre comte de Losben, pour Saxe. — M. le comte de Stadion, pour Wurzburg. — M. le ministre Baron d'Edelsheim, pour Baden. — M. le Baron de Rheden, pour Hanovre. — M. le ministre de Gartzert, pour Darmstadt.

Les députés des deux villes impériales (Frankfort et Angsbourg) sont attendus demain, et les ministres impériaux pour le 19 ou le 20. Les plénipotentiaires françois, Treillard et Bonniers, doivent arriver, dit-on, ce soir; le général Buonaparte suivra de près. Ce dernier habitera vraisemblablement la *Pavane*. Le château sera occupé, partie par les ministres de S. M. Impériale, partie par le ministre directeur de Mayence, ainsi que par la légation françoise.

Il paroît qu'il y aura ici une grande affluence d'étrangers pendant la tenue du congrès. Les quartiers sont d'une cherté extraordinaire, et il n'est presque plus possible de s'en procurer. — Il y aura différens amusemens, entre autres comédie françoise exécutée par la troupe de Strasbourg.

De Manheim, le 18 Novembre.

S. A. R. l'Archiduc Charles est parti ce matin pour Vienne. Son Exc. M. le général d'artillerie comte de la Tour, qui commande l'armée impériale pendant l'absence de ce prince, est arrivé ici vers midi.

De Hachenbourg, le 16 Novembre.

Le 1er régiment de chasseurs à cheval, qui étoit cantonné dans les environs de Friedberg et qui fait partie de la division de Lefebvre, est passé le 13 par notre ville pour se rendre à Cologne.

Le quartier-général du général Grenier doit être transféré demain d'ici à Muhlheim.